

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE MATERIEL(S)

Version du 26 juillet 2019

1. OBJET ET PREAMBULE

Nordnet est une société de droit français, fournisseur de produits et services Internet. Nordnet Vous propose en complément de ses Offres d'accès Internet l'achat de Matériels dont elle n'est pas le fabricant.

Les présentes Conditions Particulières ont pour objet de préciser les termes et conditions des Conditions Contractuelles applicables à l'Offre d'Accès Internet souscrite, s'agissant de la vente de Matériel(s) par Nordnet tel qu'un Kit Satellite (en tout ou partie (modem satellite/tête d'émission-réception)), un Kit WIFIMAX, un Kit Radio Mistral, une Tête TV, un Décodeur-enregistreur TV, une NordnetBox, un décodeur TV, des boîtiers CPL (Courant Porteur en Ligne), un disque dur, des accessoires (notamment câbles, fixations, télécommande, ...). Elles s'appliquent donc en complément des Conditions contractuelles relatives à l'Offre d'accès Internet souscrite. En cas de contradiction entre les présentes Conditions Particulières et les Conditions Contractuelles applicables à l'Offre d'Accès Internet souscrite, les Conditions Particulières de Vente de Matériel prévaudront.

Les Conditions Contractuelles applicables sont celles en vigueur, lors de votre achat, sur le Site Nordnet, rubrique « Conditions contractuelles », sauf modification légale ou réglementaire imposée par l'autorité compétente. Vous pouvez également demander leur transmission à Nordnet (cf. article « Notifications » de l'Offre d'Accès Internet que Vous avez souscrite auprès de Nordnet).

Par votre Commande (pouvant intervenir selon le Matériel lors de votre souscription à l'Offre d'Accès Internet ou postérieurement à sa souscription), ou selon le cas, votre souhait de conserver un Matériel mis à votre disposition dans le cadre de l'Offre d'Accès Internet souscrite, ou en cas de dégradation, non-restitution, perte ou vol de tout ou partie d'un Matériel mis à votre disposition dans le cadre de l'Offre d'Accès Internet souscrite, Vous acceptez les présentes Conditions particulières.

Elles définissent les conditions dans lesquelles Nordnet Vous fournit le Matériel, et les conditions dans lesquelles Vous pouvez l'utiliser. Concernant notamment les dispositions relatives aux Identifiants, aux Données à caractère personnel, à la Confidentialité, à la résiliation et ses conséquences, à la responsabilité (outre les dispositions des présentes), à la force majeure, les notifications, l'assistance, les réclamations et le règlement amiable des différends, la loi applicable, la compétence juridictionnelle et les dispositions diverses, et leurs conditions d'application ou de survivance à l'issue du Contrat, nous vous invitons à vous reporter aux articles correspondants des Conditions Contractuelles applicables à l'Offre d'Accès Internet que Vous avez souscrite.

Les Conditions Contractuelles en ce compris les présentes Conditions Particulières prévalent sur tout autre document qui aurait été communiqué à Nordnet.

Nordnet peut modifier les Conditions Contractuelles en ce compris les présentes Conditions Particulières à tout moment. Toute nouvelle version des Conditions Contractuelles sera publiée sur le Site Nordnet dans la rubrique « Conditions contractuelles ».

2. DEFINITIONS

Dans le cadre des présentes, les termes et expressions suivants ont, sauf précision contraire, le sens qui leur est donné ci-dessous s'ils apparaissent avec leur première lettre en majuscule, au singulier ou au pluriel, et s'appliquent en complément des définitions visées aux Conditions Contractuelles applicables à l'Offre d'Accès Internet souscrite :

Commande : acceptation par le Client d'une Offre de Nordnet quel que soit le canal de vente.

Décodeur-enregistreur TV : matériel permettant d'accéder à tout ou partie des chaînes gratuites de la TNT. Le Décodeur-enregistreur TV vendu par Nordnet est compatible avec TNTSAT et inclut un disque dur de cinq cents (500) Gigaoctets (ci-après « Go ») et une carte d'accès TNT SAT valable 4 ans.

Kit Satellite : dans le cadre des Offres Internet Satellite de Nordnet, kit de connexion indispensable pour bénéficier d'une Offre d'accès Internet par Satellite souscrite. Les Kits, compatibles avec les Offres d'Accès Internet par Satellite de Nordnet et l'opérateur satellitaire (Astra SES ou Eutelsat selon l'Offre d'Accès Internet par Satellite souscrite et votre localisation au sein de la Zone géographique), sont composés :

- Pour le Kit Satellite compatible avec les Offres « PRIMO » (« Illimitées », « Bon Plan » et « Pack Internet Satellite »), les Offres « ECO » et « Ma Ligne Satellite ECO » : une Parabole de 80 cm, une tête de réception/émission LNB, environ 20 mètres de câble connecteur F, un câble ethernet RJ45, accompagnés de la notice de montage et d'un outil d'aide au pointage de la Parabole, un modem satellite prêt à l'usage (port ethernet pour raccordement à votre ordinateur ou à un équipement type routeur hub ou switch).
- Pour le Kit Satellite compatible avec les Offres « TURBO », « PRO », « MAX », « Connect' Ecoles », « VEGA » (selon localisation géographique) et « SIRIUS » : une Parabole de 75 cm, une tête de réception/émission TRIA comportant un outil d'aide au pointage, environ 30 mètres de câble connecteur F, un câble ethernet RJ45, un guide d'installation, un tutorial vidéo sur DVD, un modem satellite prêt à l'usage (port ethernet pour raccordement à votre ordinateur ou à un équipement type routeur hub ou switch). Le Kit Satellite compatible avec les Offres « TURBO », « MAX » et Connect'Ecoles comporte également une Tête TV compatible avec FRANSAT (Eutelsat 5° Ouest) ou

TNTSAT (Astra 19°2 et HotBird 13°) selon votre choix.

- Pour le Kit Satellite compatible avec les Offres « JET », « Ma Ligne Satellite JET », « TEMPO », « STAR », « VEGA » (selon localisation géographique), « STARPRO », « NOVA », « SIRIUS » et « Ma Ligne Satellite » : une Parabole de 89 cm, une tête de réception/émission comportant un outil d'aide au pointage, environ 30 mètres de câble coaxial avec ses connecteurs, un câble ethernet RJ45, un mât avec un système exclusif facilitant le pointage de la Parabole, des renforts anti-vibrations et la visserie adaptée, un guide d'installation, un tutoriel sur DVD, un modem satellite prêt à l'usage (port ethernet pour raccordement à votre ordinateur ou à un équipement type routeur hub ou switch), une Tête TV (deux sorties) avec bride compatible avec TNT SAT.

Kit WIFIMAX : dans le cadre des Offres Internet Radio de Nordnet, Kit de connexion compatible avec l'Offre Radio de Nordnet et le réseau radio désigné, vendu au Client par Nordnet, dans les conditions et tarifs visés sur le Bon de commande et le Site Nordnet. Il est composé :

- d'une Antenne avec tête d'émission/réception Internet intégrée,
- d'un boîtier d'alimentation,
- d'un support de fixation,
- de deux câbles Ethernet RJ 45,
- d'un guide d'installation pour installer Vous-même votre parabole le cas échéant (pour la Zone B).

Matériel : équipement ou pièce détachée, vendu(e) par Nordnet dans le cadre de l'Offre d'Accès Internet souscrite.

Offre : offre de Produit(s), Service(s), Option(s) éventuelles et/ou Matériel(s) proposée par Nordnet, décrite au sein du Contrat et/ou du Bon de commande, de l'Espace Client et/ou du Site Nordnet.

Parabole : parabole extérieure bidirectionnelle permettant de recevoir et d'émettre des données à haute vitesse par voie satellitaire.

Site (de) Nordnet : site Internet consultable à l'adresse www.nordnet.com et/ou www.nordnet.fr.

Tête TV : Matériel compatible HD permettant la réception de la télévision et de la radio, dans les conditions visées au sein des présentes et selon les indications visées au sein de votre Bon de commande, sous réserve de disposer d'un décodeur compatible. La Tête TV est incluse dans les Kits Satellite compatibles avec les Offres « TURBO », « MAX », « Connect' Ecoles », « TEMPO », « JET », « STAR », « VEGA », « STARPRO », « SIRIUS », « Ma Ligne Satellite JET », « NOVA » et « Ma Ligne Satellite ».

3. COMMANDE ET LIVRAISON

Concernant les dispositions relatives aux données à caractère personnel et aux Identifiants nous Vous invitons à Vous reporter aux articles correspondants des Conditions Contractuelles applicables à l'Offre d'Accès Internet souscrite.

3.1 Capacité du Client

Si Vous agissez pour votre compte, Vous attestez être une personne majeure et disposer de la capacité nécessaire à la conclusion et à l'exécution du présent Contrat.

Si Vous agissez pour le compte d'une personne morale, au-delà des conditions ci-avant, Vous attestez être le représentant légal ou disposer d'un mandat de la personne morale concernée pour conclure le Contrat, et demeurez responsable de sa bonne exécution.

Même si Vous n'êtes pas l'Utilisateur de l'Offre, Vous restez responsable au titre du Contrat, à l'égard de Nordnet, des autorités ou administrations compétentes et des tiers, et garantissez son respect par tout Utilisateur de l'Offre, notamment en fournissant à ce dernier, comme à Nordnet, toute information (dont les Conditions Contractuelles), guide d'installation, conseils d'utilisation ou mise en garde nécessaires.

3.2 Validité des Offres

Sauf indication contraire, les Offres sont valables dès leur publication notamment sur le Site Nordnet ou les Bons de Commande, et resteront valables tant qu'elles seront accessibles sur le Site Nordnet ou jusqu'à la durée spécifique mentionnée sur les Bons de Commande.

L'Offre peut être disponible sur une Zone géographique définie. Avant toute Commande, nous vous invitons à vérifier les pré-requis et notamment les caractéristiques du(des) Matériel(s) que Vous souhaitez commandé et le cas échéant ses(leurs) critères d'installation sur le site www.nordnet.com ou en nous contactant par téléphone au 3420 (service gratuit + prix d'appel).

3.3 Vérifications

Les informations détaillées relatives aux caractéristiques techniques des Matériels sont accessibles sur le Site Nordnet, notamment dans la partie Assistance, et sur simple demande auprès de Nordnet.

Avant tout achat d'un Matériel, vous devez en vérifier la compatibilité avec votre installation électrique, et pour les Kits de connexion avec votre logement/local, votre situation géographique, et obtenir le cas échéant les autorisations nécessaires (si vous êtes locataire, s'il s'agit d'un monument historique...). Par ailleurs, si le Matériel a vocation à être relié à votre connexion Internet, Vous devez vérifier qu'il est compatible avec l'Offre d'accès à Internet souscrite ou à laquelle Vous souhaitez souscrire (sauf si Vous souscrivez à une Offre d'accès à Internet commercialisée par Nordnet et achetez un Matériel commercialisé par Nordnet dans le cadre de cette Offre, dans ce cas, l'Offre d'accès à Internet et le(s) Matériel(s)

présenté(s) dans ce cadre sont nécessairement compatibles).

L'ensemble de ces vérifications relève de votre responsabilité.

Vous pouvez toutefois contacter Nordnet afin d'obtenir des informations complémentaires, lesquelles Vous seront données sur la base des informations que Vous fournirez. Nordnet ne pourra, en aucun cas, être tenue responsable d'une incompatibilité technique liée aux informations erronées que Vous nous aurez transmises.

3.4 Spécificités des Matériels

3.4.1 Principes généraux

Les caractéristiques des Matériels sont disponibles sur les Bons de Commande afférents, les Bons de commande des Offres d'Accès Internet de Nordnet les incluant, le Site Nordnet (notamment au sein de la rubrique Assistance, accessible à l'adresse <http://assistance.nordnet.com/>), ou sur demande auprès de Nordnet (cf. Article « Notifications » des Conditions Contractuelles de l'Offre d'Accès Internet souscrite).

Le(s) Matériel(s), les logiciels, les données techniques ou la technologie fournis directement ou indirectement dans le cadre de l'Offre de vente de Matériel(s) par Nordnet peuvent être soumis aux lois et réglementations américaines en matière d'exportation et aux lois commerciales d'autres gouvernements nationaux qui peuvent s'appliquer à leur importation, leur utilisation, leur distribution ou leur exportation. Ces règlements comprennent, sans toutefois s'y limiter, le Règlement sur l'administration des exportations et le Règlement sur le contrôle des avoirs étrangers. Il Vous appartient le cas échéant de Vous conformer à ces lois. Vous ne pourrez dès lors, sans autorisation préalable du gouvernement des États-Unis, les exporter, réexporter ou transférer, directement ou indirectement, à un pays soumis à un embargo commercial américain ou à l'un de ces pays (la liste actuelle comprend Cuba, l'Iran, la Corée du Nord, le Soudan et la Syrie, la région de Crimée d'Ukraine, ou tout amendement ultérieur), ou à toute personne ou entité figurant sur les listes des parties restreintes du gouvernement américain, ou encore à un utilisateur final engagé dans des activités interdites ou pour une utilisation finale, directement ou indirectement liée à la conception, au développement, à la production ou à l'utilisation d'armes de destruction massive, y compris les armes nucléaires, chimiques ou biologiques, et/ou la technologie des missiles pour les délivrer.

Ces dispositions peuvent Vous être applicables y compris à l'issue du Contrat.

Cette clause survivra à l'expiration ou à la résiliation du Contrat.

Vous vous interdisez d'exercer une activité à risque par le biais du Matériel, impliquant le stockage, la réception ou la transmission de données, de même que de mettre en œuvre des applications sensibles ou de grande valeur, nécessitant par exemple un fonctionnement à l'épreuve des pannes, tel que les équipements de surveillance ou de gestion dans des environnements à risque dont les performances doivent être sans défaut, les installations nucléaires, la navigation et/ou communication aérienne, le contrôle du trafic aérien, les appareils médicaux et notamment les appareils de réanimation, ou encore les systèmes de contrôle de la sécurité des biens et des personnes, les systèmes d'armement, etc.

Nordnet n'ayant pas la possibilité ni l'obligation de contrôler les usages des Clients ou Utilisateurs, elle ne sera pas tenue de faire une quelconque vérification à ce titre de sorte qu'il ne peut lui être reproché une inadéquation de l'achat de Matériel aux usages énoncés ci-dessus (hors la compatibilité avec les Offres d'Accès Internet afférentes proposées par Nordnet).

En cas de préjudice subi en relation avec une activité interdite ou déconseillée, la responsabilité de Nordnet ne pourra être engagée et le Client en assumera la responsabilité.

3.4.2 Matériels de connexion

Les débits maximum supportés par les Matériels de connexion sont visés dans le cadre des Conditions Contractuelles applicables à l'Offre d'Accès Internet souscrite auprès de Nordnet. Ces débits s'entendent comme ceux disponibles, au moins une fois par jour, grâce au(x) Matériel(s) de connexion, et selon votre localisation au sein de la Zone géographique et/ou l'opérateur satellite ou l'Opérateur exploitant le réseau désigné, sous réserve de l'absence d'impact d'un élément extérieur sur le Service d'Accès Internet fourni par Nordnet, de l'installation conforme du(des) Matériel(s) de connexion, éventuellement, selon le Matériel, des facteurs climatiques, du maintien des pré-requis (ex : évolution de la végétation, construction...). Ils sont sujets à limitation notamment :

- en cas d'équipement vétuste, et/ou non réellement compatible ou dont les caractéristiques ou la qualité ne sont pas suffisantes,
- ou encore en raison de votre câblage ou installation électrique,
- de la configuration de vos locaux, appareils connectés, des logiciels et applicatifs installés, de leur type et de leur compatibilité, que ce soit avec votre matériel ou entre eux, ou de leur absence de mise à jour régulière, comme des connectiques employés et des configurations des matériels adoptés,
- en raison des applicatifs ou des sites visités et de la bande passante développée au niveau de ces derniers, du nombre d'internautes les consultant simultanément,
- en cas d'usage du Wi-Fi, d'utilisation de boîtiers CPL, d'une baie de brassage, ou de tout autre équipement intermédiaire permettant la réception de la connexion Internet,
- en période de forte sollicitation du réseau par l'ensemble des Utilisateurs, voire de congestion,
- en raison des obstacles à la réception ou à l'émission du signal,
- d'utilisation à forte consommation de trafic ou de bande passante, de partage de connexion, ou d'utilisations simultanées multiples de vos appareils connectés (ordinateurs, périphériques, tablettes, mobiles, montres

connectées, appareils intelligents, ...) ; de la multiplication de l'emploi des intermédiaires de connexion ; de mises à jour (jeux en réseau, logiciels, systèmes d'exploitation, applications, y compris en tâche de fond) ; de jeux en réseau ; de visionnage de vidéos notamment en streaming, d'affichage de flux TV dans le cadre de l'utilisation du décodeur-enregistreur TV ou du décodeur TV, de téléchargement (montant ou descendant) de contenus, de données ; d'usage de la VoIP le cas échéant, ...

Les débits indiqués peuvent être réduits notamment afin d'assurer une utilisation équitable d'Internet entre les utilisateurs du réseau de l'opérateur concerné et dans un souci de protection des installations des opérateurs, notamment en période de forte sollicitation, voire entraîner une éventuelle suspension du Service d'accès Internet :

- en cas d'usage constant de l'accès à pleine capacité,
- en cas d'usage excessif de la bande passante mutualisée entre les clients ou utilisateurs du Service, réalisé à partir de votre accès,
- en cas de signalement d'abus,
- si cet usage peut entraîner un dysfonctionnement du Service ou du réseau de l'opérateur concerné, des infrastructures de Nordnet, de l'opérateur exploitant le réseau concerné, ou encore d'un tiers,
- en cas de saturation du réseau.

Par ailleurs, si Vous modifiez le paramétrage de la NordnetBox mise à votre disposition par Nordnet, la configuration dès lors adoptée pourra impacter la bonne fonctionnalité des Services.

Afin de limiter l'altération de votre débit, nous vous conseillons d'opter pour des matériels et connectiques compatibles avec le débit maximum disponible sur le réseau, soit pour le Wi-Fi : la norme Wi-Fi AC, 80 MHz/ carte Wi-Fi 5G, câble Ethernet RJ45 de catégorie 5E ou 6, carte Ethernet et boîtier CPL supportant un gigabit par seconde.

3.4.2.1 Kit Satellite / Tête TV

La Parabole et la Tête TV sont exclusivement extérieures.

Le Kit Satellite proposé par Nordnet ne fonctionne qu'avec l'Offre de Nordnet et l'opérateur satellite avec lesquels il est compatible.

La Tête TV vendue par Nordnet dans le cadre des Offres « Bon Plan », « Illimitée », « Pack Internet Satellite » « MA LIGNE SATELLITE ECO » et « ECO » n'est pas compatible avec les Offres « TURBO », « PRO » « MAX », «Connect' Ecoles », « TEMPO » ou « JET » pour lesquelles une Tête TV compatible est fournie au sein de leur Kit satellite respectif.

La Tête TV compatible avec les Offres « MAX », « Connect' Ecoles » et « PRO » est, selon votre choix au jour de la Commande, soit la Tête TV compatible TENTSAT (ASTRA 19°2 Est et HotBird 13° Est), soit la Tête TV compatible FRANSAT (Eutelsat 5° Ouest).

Avec la Tête TV compatible TNT SAT, comprise dans le Kit satellite compatible avec les Offres « JET », « TEMPO », « STAR », « VEGA » (selon localisation géographique), « STARPRO », « NOVA », « SIRIUS » et « Ma Ligne Satellite », Vous pouvez relier jusqu'à 2 décodeurs TV, pour desservir 2 téléviseurs. Cette Tête TV doit être installée sur votre Parabole, et peut être attachée à votre tête d'émission/réception grâce à la fixation double tête fournie par Nordnet. Son usage nécessite que Vous disposiez parallèlement d'un décodeur TV. Si Vous ne bénéficiez pas d'un Kit satellite Nordnet incluant la Tête TV, Vous devez Vous assurer qu'il s'agit bien d'une Tête TV compatible.

Avant tout achat d'un Kit Satellite ou d'une Tête TV, nous Vous rappelons que Vous devez notamment vérifier que :

- le Kit Satellite et la Tête TV sont compatibles avec l'environnement et la géographie du lieu où Vous souhaitez les installer (immeubles, arbres, montagnes ou monts, aéroports ou toute autre élément susceptible d'altérer la réception ou l'émission des ondes aux alentours) ;
- Vous bénéficiez des droits nécessaires à l'installation du Kit Satellite et/ou la Tête TV (installations classées, règles d'urbanisme, refus du syndicat de copropriété ou du propriétaire, etc.).

3.4.3 Décodeur-enregistreur TV

Nordnet Vous rappelle que pour recevoir la télévision via la Tête TV, il est nécessaire de la relier à un Décodeur.

A ce titre, Nordnet Vous propose à l'achat un Décodeur compatible TENTSAT (Satellite Astra 19,2°), qui Vous permet d'accéder aux chaînes gratuites de la TNT. Par conséquent, si Vous bénéficiez d'une Tête TV fournie par Nordnet, alors Vous devez Vous assurer qu'il s'agit bien de la Tête TV compatible TENTSAT.

A défaut, selon l'usage que Vous souhaitez faire de votre télévision par satellite, il Vous appartient d'acquérir des

équipements complémentaires type démodulateurs, carte de décodage spécifique (pour la réception des chaînes de la TNT), câble coaxial. En outre, il Vous appartient de souscrire directement des services complémentaires auprès de prestataires tiers (ex : adhésion à un bouquet de chaînes payantes compatibles avec la réception par le(s) satellite(s) visé(s) au sein de votre Bon de commande).

Le Décodeur-enregistreur TV comprend une carte d'accès TNT SAT valable 4 ans. A l'issue de ce délai, il Vous appartiendra de renouveler votre carte auprès de TNT SAT. Nordnet Vous remboursera le coût de ladite carte sur votre prochaine facture d'abonnement à l'Offre d'Accès Internet souscrite auprès de ses services, sous réserve que Vous soyez toujours abonné à une Offre d'Accès Internet de Nordnet permettant l'usage de ce Matériel. Nordnet se réserve le droit de Vous demander tout justificatif d'achat à ce titre.

Le Décodeur-enregistreur TV est compatible HD jusqu'à 1080p, dolby digital, audio numérique, contrôle du direct. Vous êtes informé que le catalogue des chaînes est susceptible d'évolution, le service étant fourni par TNT SAT.

3.5 Modalités de Commande

A moins que l'achat ne porte sur le(s) Matériel(s) d'ores et déjà mis à votre disposition dans le cadre de l'Offre d'Accès Internet souscrite ou en remplacement de tout ou partie d'un Matériel dégradé, perdu ou volé pour lesquels nous Vous invitons à prendre contact avec le Service Clients de Nordnet (appel au 3420 : service gratuit + prix d'appel), Vous pouvez procéder à la Commande de Matériel(s) en complétant le Bon de Commande lié à l'Offre d'Accès Internet souscrite au niveau des champs prévus à cet effet, en remplissant un Bon de Commande spécifique à télécharger le cas échéant sur le Site Nordnet, ou en l'obtenant d'un téléconseiller de Nordnet (appel au 3420 : service gratuit + prix d'appel), avant de l'adresser à Nordnet, ou par tout autre canal autorisé par Nordnet, y compris par Commande par téléphone.

Votre achat sera traité par nos services sous réserve que nous disposions d'un moyen de paiement valide, des documents, pièces et informations complémentaires éventuellement requis.

3.6 Livraison

A moins que l'achat ne porte sur le(s) Matériel(s) d'ores et déjà mis à votre disposition dans le cadre de l'Offre d'Accès Internet souscrite, et sauf indication contraire de la part de Nordnet, la livraison du(des) Matériel(s) interviendra au plus tard dans un délai de quinze (15) jours francs à compter de la date de réception de votre Commande complète et valide par Nordnet.

La livraison est effectuée en France métropolitaine exclusivement, à l'adresse que Vous avez indiquée lors de la Commande, qu'il s'agisse ou non de l'adresse d'installation, soit par la remise à un tiers.

Vous vous engagez à ne pas retarder ni empêcher la réception du(des) Matériel(s).

Il Vous appartient, ou à la personne présente pour réceptionner le(les) Matériel(s) pour votre compte, de vérifier la conformité et l'état apparent de la livraison et de formuler si nécessaire des réserves motivées, qui devront être confirmées au transporteur, copie adressée par courrier à Nordnet, dans les trois (3) jours de la réception du(des) Matériel(s). En cas de défectuosité, il(s) devra(ont) être retourné(s) à Nordnet, dans les conditions visées à l'article « Retour de Matériel(s) ».

En cas d'indisponibilité du(des) Matériel(s), Vous en serez informé dans les meilleurs délais. Nordnet pourra alors Vous fournir ou Vous proposer la Commande de tout Matériel d'une qualité et d'un prix équivalents, compatible avec l'Offre d'Accès Internet souscrite, dans les trente (30) jours à compter de la prise en compte de votre Commande.

Si Vous agissez en tant que consommateur, en cas de dépassement de la date de livraison de tout ou partie du(des) Matériels, non dû à un cas de force majeure, Vous pourrez dénoncer le Contrat par courrier (cf. Article « Notifications » des Conditions Contractuelles applicables à l'Offre souscrite).

Le Contrat est considéré comme rompu à la réception, par Nordnet, de la lettre par laquelle le Client l'informe de sa décision, à moins que Nordnet ne se soit exécutée entre l'envoi et la réception de cette lettre.

Le Client sera le cas échéant, comme en cas de rétractation, remboursé par Nordnet de la totalité des sommes versées, dans les meilleurs délais et au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la date à laquelle le Contrat a été dénoncé. Ce remboursement s'effectue par tout moyen de paiement.

N'est pas considérée comme un défaut de livraison, la livraison qui intervient au plus tard à la date limite de livraison mais qui n'est pas réceptionnée par le Client ou un tiers.

3.7 Disponibilité des pièces détachées

Si la disponibilité des pièces détachées est communiquée à Nordnet par le(s) fabricant(s) ou le(s) distributeur(s) de Matériel(s), Nordnet Vous en apportera la précision notamment sur le Site Nordnet, rubrique Assistance (accessible à l'adresse <http://assistance.nordnet.com/>).

4. INSTALLATION/DESINSTALLATION DU(DES) MATERIEL(S)

4.1 Principes généraux

Nous vous rappelons que pour bénéficier de l'Offre d'Accès Internet souscrite et du(des) Service(s) qu'elle comprend, le(s) Matériel(s) doivent être correctement installé(s), activé(s) et paramétré(s).

Nordnet n'assure ni l'installation ni la désinstallation du(des) Matériel(s), ni l'éventuelle remise en état une fois le(s)

Matériel(s) désinstallé(s), ni les coûts qui leur sont associés. Vous êtes libre de procéder personnellement à l'installation ou à la désinstallation du(des) Matériel(s) ou de recourir, à vos frais, à un professionnel de votre choix.

Vous êtes informé que le(s) Matériel(s) de connexion est(sont) pré-paramétré(s) pour fonctionner avec l'(les) Offre(s) de Nordnet et le(s) Service(s) qu'elle(s) inclue(nt).

Vous vous engagez avant de procéder à l'installation, l'activation et le paramétrage du(des) Matériel(s) à consulter toute documentation mise à votre disposition par Nordnet et/ou le fabricant ou le distributeur du(des) Matériel(s), dans le cadre du colis contenant le(s) Matériel(s), et sur le Site Nordnet à la rubrique assistance (accessible à l'adresse <http://assistance.nordnet.com/>), à respecter toute consigne de sécurité, de vérification, d'installation, d'activation, de paramétrage, ainsi que toute restriction ou limitation. Nous Vous invitons à paramétrer correctement le Matériel en cas d'usage par un mineur (par exemple dans le cadre du décodeur TV).

La procédure d'installation, d'activation et de paramétrage implique un rôle actif de votre part. A défaut de la réalisation de l'ensemble des opérations ou des étapes d'installation, ou en cas d'interruption lors de ces opérations, le(s) Matériel(s) et le(s) Service(s) de l'Offre d'Accès Internet souscrite ne pourront pas être utilisés correctement ou pourront présenter des défauts à l'usage.

Vous vous engagez à vérifier au préalable la compatibilité du(des) Matériel(s) que Vous souhaitez souscrire avec les logiciels applicatifs et installations informatiques présents sur votre(vos) ordinateur(s). A défaut, Nordnet ne pourra être tenue pour responsable d'un éventuel dommage ou dysfonctionnement du(des) Matériel(s) et/ou Service(s), dû à un non-respect de votre part des consignes d'installation, ou à un défaut de vos appareils et logiciels mis en relation avec l'Offre d'Accès Internet souscrite et le(s) Matériel(s).

Vous Vous engagez également à respecter les exigences environnementales, techniques et électriques, en complément des consignes et/ou préconisations du guide d'installation, et à éviter l'installation interne des éléments des Matériels de connexion dans des combles, des pièces inappropriées, humides, insuffisamment aérées, ne disposant pas d'installation électrique conforme aux normes en vigueur, ou pour l'installation des éléments de connexion en extérieur sur des supports inappropriés. A défaut, Vous serez seul responsable des conséquences liées à leur installation non conforme et au défaut d'utilisation qui pourrait également s'ensuivre.

Une fois le(s) Service(s) et le(s) Matériel(s) installés, activés, et le cas échéant paramétrés, Vous pourrez être amené à Vous connecter à Internet afin de finaliser l'(leur) installation. A défaut, l'installation pourrait être rejetée et le(les) Service(s) dysfonctionner ou présenter des défauts à l'usage.

Vous devez disposer des droits d'administrateur ou de tous droits équivalents sur l'appareil mis en relation avec l'Offre d'Accès Internet souscrite et le(s) Matériel(s).

Si le(s) Matériel(s) est(sont) dit(s) « Plug and Play », une fois l'installation complète réalisée, sous réserve de leur connexion à Internet, toute reconnaissance et mise à jour du(des) Matériel(s) seront effectuées automatiquement sans intervention complémentaire de votre part.

Vous vous engagez à faire une utilisation normale du(des) Matériel(s) et à ne pas lui faire subir de modification, d'adaptation ou une dégradation, que ce soit par Vous-même ou un tiers.

Si tout ou partie du Matériel comprend un logiciel, Vous vous engagez à respecter les conditions de licence afférentes, les droits conférés, les modalités d'utilisation, et les dispositions protectrices du Code de la propriété intellectuelle.

4.2 Spécificités du Kit et du modem Satellite, ainsi que de la tête d'émission / réception

Nordnet attire votre attention sur le fait que la Parabole, élément extérieur souvent placé en hauteur, peut causer des dommages par sa chute et que son installation par un professionnel peut limiter les risques à ce titre. Nordnet pourra Vous communiquer, à titre indicatif, une liste d'antennistes auxquels Vous êtes libre de recourir dans les conditions et tarifs fixés par eux (non inclus au titre de l'Offre). Nordnet ne pourra être tenue pour responsable des installations réalisées par ces derniers.

Vous devez impérativement relier la Parabole à une « prise de terre » et utiliser les accessoires fournis par Nordnet conformément à la documentation associée au Kit satellite.

Nordnet met à votre disposition à partir de votre Espace Client, un outil de pointage afin de vérifier la bonne installation de la Parabole.

Nordnet attire votre attention sur le fait que le Kit Satellite, une fois installé, risque de ne pas pouvoir être désinstallé ou seulement en détériorant le support sur lequel il a été fixé (toit, mur, etc.). Si Vous êtes locataire du lieu concerné par l'installation du Kit Satellite, une telle installation peut nécessiter l'accord préalable de votre bailleur.

La Tête TV doit être installée sur votre Parabole, et peut y être attachée à l'aide de la fixation double tête fournie par Nordnet.

La fixation fournie pour la Tête émission réception destinée à être utilisée via un Service d'accès à Internet permet :

- de pointer la Tête vers le satellite 28.2 dans le cadre des Offres « ECO » et « MA LIGNE SATELLITE ECO »

- de pointer la Tête vers le satellite 23.5 dans le cadre des Offres « PRIMO » (« Illimitée », « Bon Plan » et « Pack Internet Satellite »),
- de pointer la Tête vers le satellite Astra 2G et 2E 28,2° EST en Bande KA dans le cadre des Offres « JET », « TEMPO », « STAR », « STARPRO », « VEGA » (selon votre localisation géographique), « MA LIGNE SATELLITE JET », « MA LIGNE SATELLITE » et « NOVA »
- de pointer la Tête vers le satellite EUTELSAT 9° Est dans le cadre des Offres « TURBO », « PRO », « MAX », « Connect' Ecoles », « VEGA » (selon votre localisation géographique) et « SIRIUS ».

La Tête TV compatible avec les Offres PRIMO (« Illimitées », « Bon Plan », « Pack Internet Satellite »), « ECO » et « Ma Ligne Satellite ECO » supporte d'être reliée à un maximum de quatre (4) Décodeurs-enregistreurs TV, tandis que la Tête TV compatible avec les Offres « TURBO », « PRO », « MAX », « Connect' Ecoles », « TEMPO », « JET » et « Ma Ligne Satellite JET » supporte d'être reliée à un maximum de deux (2) Décodeurs-enregistreurs TV.

Une fois l'installation complète réalisée, le système « plug and play » se mettra en marche. Toute reconnaissance et mise à jour du Matériel sera donc effectuée automatiquement sans intervention complémentaire de votre part.

5. TARIFS ET PAIEMENT

5.1 Tarifs

Hors éventuelle offre promotionnelle, les tarifs en vigueur des Matériels sont consultables sur le Site Nordnet à l'adresse <https://www.nordnet.com/corporate/tarifs.php> (rubrique "Tarifs" du site www.nordnet.com), sur le Bon de Commande le cas échéant, et sur simple demande auprès de Nordnet (cf. article « Notifications » des Conditions Contractuelles applicables à l'Offre d'Accès Internet souscrite). Le tarif applicable est celui en vigueur au jour de la réception de la Commande, ou selon le cas, de votre souhait de conserver un Matériel mis à votre disposition dans le cadre de l'Offre d'Accès Internet souscrite, ou en cas de dégradation, non-restitution, perte ou vol de tout ou partie d'un Matériel mis à votre disposition dans le cadre de l'Offre d'Accès Internet souscrite, de votre demande de remplacement. Nordnet se réserve le droit de modifier tout ou partie des tarifs des Matériels et frais de préparation et de livraison, à tout moment.

Le tarif est exprimé Toutes Taxes Comprises (TTC) incluant la TVA en vigueur et hors frais de préparation et de livraison éventuels (précisés le cas échéant sur le Bon de Commande, sur le site Nordnet ou après des services de Nordnet. A défaut de stipulation d'un tarif, les frais d'envoi seront gratuits). Les tarifs indiqués tiennent compte de la TVA applicable au jour de la Commande, ou selon le cas, de votre souhait de conserver un Matériel mis à votre disposition dans le cadre de l'Offre d'Accès Internet souscrite, ou en cas de dégradation, perte ou vol de tout ou partie d'un Matériel mis à votre disposition dans le cadre de l'Offre d'Accès Internet souscrite, de votre demande de remplacement. Si le taux de TVA ou de toute autre taxe applicable venait à être ajouté ou modifié, ces changements pourraient être répercutés sur le prix en vigueur, au jour de leur entrée en vigueur. Nordnet fera les meilleurs efforts pour Vous en avertir par tout moyen approprié, notamment sur le Site de Nordnet ou dans votre Espace Client.

De manière générale, et par dérogation à l'article 1195 du Code civil, il est convenu entre les Parties que Nordnet pourra répercuter sur le prix du(des) Matériel(s) toute nouvelle taxe et autre charge d'origine législative ou réglementaire qui viendrait à s'appliquer au cours du Contrat, sauf si cette taxe ou charge est disproportionnée par rapport au prix du(des) Matériel(s).

En pareille hypothèse, chacune des Parties pourra résilier le Contrat de plein droit par courrier adressé à l'autre Partie et la responsabilité de Nordnet ne pourra être mise en cause de ce fait.

5.2 Facturation et paiement

Nordnet Vous propose d'acquitter le prix de votre Matériel au comptant, lors de votre Commande, ou, si Vous êtes un particulier, et selon le Matériel et l'Offre présentée par Nordnet éventuellement en trois fois sans frais.

Le Matériel(s) est(sont) facturé(s) par Nordnet au(x) tarif(s) en vigueur, tel que précité, incluant le cas échéant les frais de préparation et de livraison, et selon les modalités de paiement convenues, peu important l'installation ou l'utilisation du(des) Matériel(s) par le Client. La facturation du(des) Matériel(s) émise par Nordnet pourra apparaître sur la(les) facture(s) liée(s) à l'Offre d'Accès Internet souscrite. Les factures sont émises au format électronique, sauf si Vous demandez à les recevoir sur support papier, et sont accessibles, de même que vos relevés de consommations le cas échéant au sein de votre Espace Client.

Toute contestation sera étudiée par Nordnet dans la mesure où sont expliquées de manière précise, les raisons de cette contestation et à condition que celles-ci constituent un motif de non-paiement. A défaut de contestation écrite de la facture (cf. article « Notifications » des Conditions Contractuelles applicables à l'Offre d'Accès Internet souscrite) dans un délai d'un (1) an à compter de son émission, la facture est réputée acceptée par le Client.

Sauf indication contraire du Client, l'achat du(des) Matériel(s) étant lié à l'Offre d'Accès Internet souscrite par le Client, le moyen de paiement valide utilisé correspondra à celui désigné par le Client au titre de l'Offre d'Accès Internet souscrite par le Client.

Il est rappelé que le Client est réputé détenteur et utilisateur légitime du moyen de paiement qu'il utilise à l'égard de Nordnet qui n'est pas tenue de procéder à une vérification. Si les coordonnées bancaires sont incorrectes ou incomplètes, le Contrat

peut être bloqué, voire résilié.

Pour les paiements récurrents, nous Vous invitons, si Vous résidez en France et disposez d'un compte bancaire dans un établissement situé en France, à procéder aux paiements des sommes dues au titre du Contrat prioritairement par prélèvement bancaire.

Si Vous souhaitez régler en utilisant un moyen de paiement autre que le prélèvement automatique, ou en cas de difficulté, ou si Vous êtes une personne publique, ou encore si Vous résidez hors de France ou disposez d'un compte bancaire dans un établissement situé hors de France, Vous êtes invité à contacter Nordnet afin de convenir de modalités de paiement appropriées à votre situation (cf. article « Notifications » des Conditions Contractuelles applicables à l'Offre d'Accès Internet souscrite auprès de Nordnet).

Si Nordnet devait effectuer un remboursement, celui-ci ne peut être effectué qu'après encaissement définitif de toutes les sommes dues.

5.3 Offres promotionnelles de Nordnet

Si Vous bénéficiez d'une offre promotionnelle, à valoir sur tout ou partie des Matériels proposés par Nordnet, celle-ci ne pourra être utilisée que pour le(les) Matériel(s) désigné(s) et dans le respect des conditions afférentes.

5.4 Incidents de paiement

Tout impayé, retard de paiement, même partiel, hors contestation légitime, d'une facture fait l'objet d'un courrier de mise en demeure qui Vous est adressé par Nordnet afin d'obtenir son règlement.

Le fait de ne pas régler à Nordnet les sommes dues dans un délai de quinze (15) jours à compter de l'envoi de cette lettre entraîne :

- l'exigibilité immédiate de toutes les sommes que Vous devez à Nordnet
- L'éventuel blocage total ou partiel de votre Offre d'Accès Internet si l'acquisition du(des) Matériel(s) intervient à cette occasion, après information adressée par Nordnet, et/ou la résiliation de plein droit du Contrat dans les conditions fixées à l'article « Résiliation » des Conditions Contractuelles applicables à l'Offre d'Accès Internet souscrite,
- si Vous avez choisi le paiement par prélèvement, l'application par Nordnet des frais de rejet de prélèvement (de huit euros (8€) TTC, ce montant pouvant varier si vous résidez hors de France métropolitaine), sauf si le Client justifie se trouver en état de fragilité eu égard notamment à ses ressources conformément aux dispositions de l'article L.224-37 du Code de la consommation.

En outre, si Vous êtes un professionnel, s'ajouteront à ces sommes :

- **un intérêt de retard** calculé depuis le lendemain de la date d'échéance de la facture jusqu'à son complet règlement à un taux égal à douze pourcent (12%) l'an sans que celui-ci ne puisse être inférieur à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal français ;
- la facturation d'une **indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement** d'un montant de quarante (40) euros, incluant le cas échéant les frais de rejet de prélèvement (de huit euros (8€) TTC soit 6.67 € HT) ce montant pouvant varier si Vous êtes établi hors de France métropolitaine). Dans le cas où les frais de recouvrement exposés seraient supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, Nordnet pourra demander une indemnisation complémentaire, sur justification (article L.441-6 du Code de commerce).

6. GARANTIES

Pour rappel, la propriété du(des) Matériel(s) et la charge des risques de détérioration ou de disparition (sous réserve de l'usure normale ou d'un vice propre au(x) Matériel(s)), de perte ou de vol, résultant de fait d'un tiers ou d'intempéries Vous seront transférées dès la réception du(des) Matériel(s).

Si Vous avez acquis le(s) Matériel(s) en qualité de consommateur, votre(vos) Matériel(s) est(sont) également soumis à la garantie légale prévue par les articles L.217-1 et suivants du Code de la consommation (en cas de défaut de conformité du Matériel au contrat) et 1641 et suivants du Code civil (en cas de défauts cachés du(des) Matériel(s)).

Garantie légale de conformité :

Vous bénéficiez d'un délai de deux (2) ans à compter de la délivrance du Matériel pour agir. Le cas échéant, Vous pouvez choisir entre la réparation ou le remplacement du Matériel, sauf si votre choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du Matériel ou de l'importance du défaut. Dans ce cas, Nordnet pourra procéder, sauf impossibilité, à la mise en œuvre de la solution que Vous n'aurez pas choisie.

Vous êtes dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les deux (2) années suivant la délivrance du bien (pour les biens délivrés après le 18 mars 2016).

Cette garantie légale de conformité s'applique indépendamment de toute garantie commerciale éventuellement consentie par Nordnet.

Garantie légale des vices cachés :

Si Vous décidez de mettre en œuvre la garantie légale contre les défauts cachés du Matériel au sens de l'article 1641 du Code civil, alors Vous pouvez choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code civil.

Nordnet vous rappelle les principales dispositions légales existantes à ce titre :

Article L.217-4 du Code de la consommation :

« Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité ».

Article L.217-5 du Code de la consommation :

« Le bien est conforme au contrat :

1° s'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté».

Article L.217-12 du Code de la consommation :

« L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

Article 1641 du Code civil :

« Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus».

Article 1648 alinéa 1er du Code civil :

« L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice ».

En cas d'exercice de la garantie légale impliquant le retour du(des) Matériel(s), celui-ci doit être retourné dans les conditions visées à l'article « Retour du(des) Matériel(s) ». Si Nordnet confirme la défectuosité du Matériel et le bénéfice de la garantie, les frais de retour Vous seront remboursés dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception par Nordnet du(des) Matériel(s) défectueux. A défaut de bénéfice de la garantie, les frais de retour resteront à Votre charge.

7. EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE

Nordnet Vous informe que les Matériels vendus au titre des présentes sont considérés comme des équipements électriques et électroniques pouvant avoir des effets potentiels sur l'environnement et la santé humaine. Ainsi, les Matériels doivent faire partie des déchets triés en vue de leur recyclage et être remis à un point de collecte approprié pour le traitement, la valorisation et le recyclage des DEEE.

8. SUBVENTIONS

Dans le cadre de l'achat d'un Kit de connexion, Vous pourrez bénéficier d'éventuelles subventions attribuées selon des critères géographiques et/ou sociaux par les organismes publics dont Vous dépendez, ayant fait le choix du recours à des technologies alternatives au filaire pour résorber, dans le cadre de l'Accès à Internet, les zones d'ombres. Nordnet n'est en aucun cas responsable de l'attribution desdites subventions. Il vous appartient de vérifier les conditions d'attribution et votre éligibilité au dispositif.

Il Vous appartient également le cas échéant, de Vous rapprocher de l'autorité concernée afin de pouvoir en bénéficier.

Nordnet attire votre attention sur le fait qu'au titre de ces conditions peuvent notamment figurer le fait que :

- seules certaines catégories de personnes peuvent y prétendre, ne disposant pas d'accès Internet ou d'un accès Internet haut débit,
- le non-respect des critères d'éligibilité à la subvention, ou sa non-attribution, peut entraîner l'obligation de rembourser (selon le cas à Nordnet ou à l'autorité concernée) la subvention octroyée ou dont Vous auriez pu bénéficier par avance. Le remboursement de la subvention pourra être fait directement à Nordnet pour le cas où le montant de la subvention a été avancé par Nordnet,
- le bénéfice de la subvention soit conditionné au maintien du Kit satellite au lieu d'installation effectivement déclaré lors de l'octroi de la subvention (notamment en cas de déménagement),
- le Kit satellite appartienne à l'autorité attribuant la subvention.

Nordnet ne peut être tenue responsable d'un refus de l'autorité concernée de Vous accorder une subvention ou du fait que Vous ne sollicitiez pas, ou hors délai, la subvention à laquelle Vous pourriez prétendre.

En cas de refus de l'autorité concernée, si le montant de la subvention Vous a été attribuée par avance par Nordnet, Vous

devrez procéder au remboursement de la somme indûment perçue.

9. DROIT DE RETRACTATION

Si Vous êtes un consommateur, Vous disposez d'un droit de rétractation en vertu des articles L.221-18 et L.242-3 du Code de la consommation, lequel doit être exercé dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la date de réception du(des) Matériel(s) à l'adresse de livraison que Vous avez renseignée lors de votre Commande, qu'il s'agisse ou non du lieu d'installation du(des) Matériel(s), ou que la livraison effective soit réalisée entre vos mains ou celle d'un tiers ou leur vente s'ils étaient mis à votre disposition dans le cadre de l'Offre souscrite.

Ce droit de rétractation doit être exercé auprès de Nordnet, par courrier, mentionnant vos coordonnées complètes, le Service ou Matériel concerné ainsi que, le cas échéant votre numéro de Compte Client et/ou login. Vous pouvez également utiliser le formulaire de rétractation téléchargeable sur le Site Nordnet.

Le(s) Matériel(s) doi(ven)t le cas échéant être retourné(s), au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant cette notification, dans les conditions visées à l'article « Retour du(des) Matériel(s) ». Les frais directs de retour du(des) Matériel(s) sont à votre charge.

Le remboursement des sommes que Vous avez versées préalablement à la rétractation est différé jusqu'à la réception du(des) Matériel(s) ou jusqu'à ce que Vous fournissiez une preuve d'expédition du(des) Matériel(s), la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Votre responsabilité n'est engagée qu'à l'égard de la dépréciation du(des) Matériel(s) résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement du(des) Matériel(s) (ou son usage normal dans les conditions définies aux Conditions Contractuelles applicables à l'Offre d'Accès Internet souscrite, dans le cas d'acquisition de Matériel initialement mis à votre disposition dans le cadre d'une Offre d'Accès Internet proposée par Nordnet).

Dans tous les cas d'exercice de votre droit, Vous devez être en mesure de justifier le respect de la présente clause.

10. RETOUR DU(DES) MATERIEL(S)

Chaque fois que Vous devez retourner un(des) Matériel(s) à Nordnet au titre des présentes, en tout ou partie, celui(ceux)-ci doi(ven)t être retourné(s) à Nordnet (coordonnées disponibles à l'article « Notifications » des Conditions Contractuelles applicables à l'Offre d'Accès Internet souscrite), au complet, dans son emballage d'origine ou un emballage approprié apportant le degré de sécurité nécessaire au transport du(des) Matériel(s), par un moyen d'expédition identique ou similaire à celui par lequel le(s) Matériel(s) Vous a(ont) été livré(s).

INDEX

1. OBJET ET PREAMBULE

2. DEFINITIONS

3. COMMANDE ET LIVRAISON

3.1 Capacité du Client

3.2 Validité des Offres

3.3 Vérifications

3.4 Spécificités des Matériels

3.4.1 Principes généraux

3.4.2 Matériels de connexion

3.4.2.1 Kit Satellite / Tête TV

3.4.3 Décodeur-enregistreur TV

3.5 Modalités de Commande

3.6 Livraison

3.7 Disponibilité des pièces détachées

4. INSTALLATION/DESINSTALLATION DU(DES) MATERIEL(S)

4.1 Principes généraux

4.2 Spécificités du Kit et du modem Satellite, ainsi que de la tête d'émission / réception

5. TARIFS ET PAIEMENT

5.1 Tarifs

5.2 Facturation et paiement

5.3 Offres promotionnelles de Nordnet

5.4 Incidents de paiement

6. GARANTIES

7. EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE

8. SUBVENTIONS

9. DROIT DE RETRACTATION

10. RETOUR DU(DES) MATERIEL(S)